

« Promotion de la santé et risques alcool, quelle gestion dans le post-obligatoire? »

Partage d'expériences du 7 mai 2014

Résumé des présentations et ateliers



Input I

« Jeunes et alcool : principes de prévention et défis en milieu scolaire »

M. Pierre-Yves Aubert, directeur, Direction de la promotion de la santé et prévention, Office de l'enfance et de la jeunesse, Département de l'instruction publique de la culture et du sport

Le partage d'expériences est probablement l'instrument le plus évident et le plus pertinent dans un domaine aussi complexe que les usages de psychotropes par les bipèdes que nous sommes. Ces usages sont en effet aussi vieux que l'humanité et chacun-e s'accordera à la nécessité de réduire les usages nocifs et de permettre aux personnes atteintes dans leur santé de la recouvrer. Mais plus globalement, ne s'agit-il pas d'interroger la place de ces usages dans leurs contextes socioculturels, afin de permettre à la collectivité de produire les normes et codes de contrôle identifiables par chacun-e et de l'inscrire dans un système de sens collectif et individuel?

Le propos du jour porte donc sur nos capacités d'action en milieu scolaire post-obligatoire face aux risques "alcool". L'idée n'est pas d'aboutir à une proposition opérationnelle tant il est vrai qu'il ne saurait exister de mode d'emploi clé en main, toutefois l'intervention en milieu scolaire peut, elle, toujours s'améliorer. En guise de démarrage de ce séminaire, je vous propose donc quelques commentaires issus de l'excellent travail sur l'efficacité des mesures visant à réduire les méfaits de l'alcool, effectué l'année dernière par le CIRDD de Bretagne.

Il convient de souligner en premier lieu, et ce n'est pas une surprise, que la meilleure efficacité revient aux mesures structurelles : sécurité routière, limitation du marketing, limitation de l'accès, prévention situationnelle. Des mesures qui demandent une volonté politique et/ou institutionnelle forte face aux lobbies économiques et donc un plaidoyer des professionnels de santé. Ces mesures trouvent bien sûr leur écho au sein d'un établissement scolaire et dans son environnement proche. Elles doivent être complétées par des dispositifs de contrôles et sanctions adaptés et des mécanismes d'information et de sensibilisation visant leur compréhension et leur acceptation par le public.

Les mesures structurelles ont toutefois des effets limités si elles ne s'inscrivent pas dans la durée et n'ont que peu d'effet sur les déterminants psycho-sociaux. C'est pourquoi il est important de leur associer des mesures éducatives de prévention.

Très souvent remise en cause sur leur efficacité, les mesures de prévention ne sauraient être évaluées sur ce seul critère. Comme évoqué, les mesures structurelles doivent être accompagnées d'un travail de sensibilisation du grand public, mais on peut relever également que l'accès à l'éducation et à la santé figure parmi les droits fondamentaux du citoyen. Celui-ci doit pouvoir bénéficier de l'ensemble des informations susceptibles de concerner sa santé ou son bien-être.

Parmi les critères d'efficacité relevés, plusieurs méritent que l'on s'y arrête quelques instants:

S'inscrire dans une démarche de promotion de la santé. Peut-être une évidence pour les professionnels que nous sommes mais permet entre autres d'associer les facteurs structurels (accessibilité, pression des pairs, etc..) aux facteurs individuels (risque-protection). De plus, intégrer des interventions visant l'amélioration des compétences psycho-sociales améliore la résilience face à d'autres problématiques.

S'inscrire dans la durée et viser l'intégration du programme dans le projet de l'établissement scolaire. Trop souvent les établissements sont contraints à une posture réactive, les situations de crise sont généralement peu propices à l'élaboration d'un programme de mesures.

Articuler interventions universelles et interventions individuelles. Face à la nécessité de proposer une intervention ciblée en direction des jeunes les plus à risques sans les stigmatiser, l'intervention universelle peut se donner comme objectif de les inciter à accepter une démarche de prévention individuelle. Dans ce champ, les mesures de type "repérage-intervention brève" sont parmi les mieux évaluées en termes d'impact.

S'intégrer à un dispositif à composantes multiples. Education, soins, contrôle, sécurité, commerces, etc. Exemple : actions en milieu scolaire + actions visant les parents + actions à destinations des débits de boissons. Particulièrement pertinent à l'échelle locale, l'objectif permet d'associer l'école à son environnement immédiat.

D'autres critères pertinents sont relevés comme l'adaptation des messages ou l'implication des jeunes dans l'élaboration de programmes, je vous laisse les redécouvrir. En guise de conclusion, je voudrais préciser trois points de vigilance qui me paraissent importants :

Aucune intervention ne peut faire l'économie d'une interrogation constante des intervenant-e-s sur leur propre lecture orientée de la réalité. Il n'y a pas en effet pire ennemi à la communication que les aprioris qui nous construisent.

L'articulation des acteurs nécessite une compréhension claire et partagée des rôles et fonctions de chacun, comment réaliser cela sans tomber en colloquite ?

La mise en application de mesures structurelles est un champ de tension entre pédagogie et répression qui renforce encore la nécessité de partage et de reconnaissance des différents acteurs, professionnels ou privés, publics ou civils.

Pierre-Yves Aubert

Input II

« Processus d'Intervention précoce et de promotion santé/Alcool : exemple du SEMO de la Croix-Rouge genevoise? »

Stefania Desiderio, directrice Semo Croix-Rouge et Rémy Benoit, animateur FEGPA

Le Semestre de Motivation (SEMO) est une prestation de la Croix-Rouge genevoise. L'identité, les principes et les valeurs fondatrices (respect, tolérance, solidarité, etc.) de cette institution du mouvement de la Croix-Rouge sont intégrés à l'action de ce programme, mené sur mandat de l'Office Cantonal de l'Emploi (OCE), du Service de la protection des Mineurs (SPMI), du Service de Réinsertion Professionnelle (SRP) de l'Hospice Général (HG).

La mission du SEMO est d'encadrer et d'accompagner les participant-e-s dans l'élaboration et la concrétisation d'un projet de formation réaliste et réalisable.

Le SEMO se veut un programme simple et très pragmatique pour correspondre à la réalité vécue par les jeunes. Le concept de base s'articule autour de trois questions-clés :

- Qui es-tu ?
- Que veux-tu ?
- Que peux-tu ?

De fait, la philosophie qui oriente le SEMO est totalement centrée sur le-la jeune, ses attentes, ses besoins ainsi que sur l'identification de ses ressources et de ses limites pour déterminer un projet professionnel. Dès lors, il s'agira de créer le lien, de construire la passerelle avec le monde du travail en décrochant la formation adéquate, tout en tenant compte des attentes et des besoins du futur employeur.

Dans ce cadre, l'équipe a constaté que certains jeunes présentaient des signes d'addictions à l'alcool ou/et aux drogues et il a été décidé de mettre en place un partenariat avec la FEGPA. Il en a découlé une marche à suivre appliquée lorsque des consommations (alcool ou drogue) se vérifient ou sont soupçonnées pour des jeunes du Semo.

Ce projet s'est articulé en 3 temps :

- La création de protocoles de gestion des flagrants délits
 - à l'intérieur des locaux et hors murs
 - la création d'un contrat de constat de flagrant délit
- La modification du règlement du Semo
 - en ce qui concerne le comportement et les attitudes des participants
 - en ce qui concerne les sanctions appliquées
- La création d'un protocole de gestion des situations de suspicion

Le projet IP du SEMO de la Croix-Rouge genevoise est en application depuis janvier 2013.

Son objectif principal, à savoir un changement radical dans la gestion des comportements de consommations (repérage, soutien, prise en charge) a été atteint.

Au final, il ont été réalisés ou mis en place :

- un projet institutionnel (avec un espace dévolu au projet IP lors des séances d'équipe)
- un fascicule des mesures (Mémo)
- des répondants internes
- des protocoles de collaboration
- des formations de renforcement des compétences des collaborateurs
- une meilleure gestion des situations de consommations
- permettre aux jeunes concernés de poursuivre la mesure SEMO

022 / 308 16 60 · semo@croix-rouge-ge.ch

Atelier 1

L'expérience du programme Intervention précoce à Lullier

Marina Girodo, directrice de l'internat et Alain Merclier, enseignant, Centre de formation professionnel nature et environnement de Lullier (CFPNE)

Le Centre de Formation Professionnelle nature et environnement accueille 300 élèves entre 15 ans et 24 ans qui viennent de toute la Suisse.

Afin de pouvoir leur permettre de suivre leur formation dans les meilleures conditions possibles, un internat est à leur disposition et peut loger jusqu'à 140 jeunes, qu'ils soient majeurs ou mineurs.

Lors de cet atelier, nous commencerons par vous donner un bref aperçu de l'histoire de notre école et nous vous présenterons la démarche que nous avons entreprise dans le cadre du projet École en Santé.

Nous vous présenterons le contenu des trois groupes de réflexion que nous avons initiés et vous transmettrons les résultats de nos réflexions.

Nous nous arrêterons plus particulièrement sur un des trois groupes que nous avons intitulé "La Fuite". Notre centre de formation est fortement ancré dans le domaine horticole et agricole et nos élèves avaient pris l'habitude depuis de très nombreuses années de marquer la fin de leur formation d'une manière peu respectueuse pour l'institution et les collaborateurs.

"La Fuite" prenant une direction incontrôlable et générant notamment des risques importants liés aux consommations excessives d'alcool, un groupe de travail a été constitué pour trouver des solutions pour changer les habitudes.

Lors d'échanges par petits groupes de 4-5 personnes, nous tenterons de trouver des pistes d'interventions possibles pour initier le changement dans nos institutions.

Une fois cet échange terminé et vos propositions recueillies, nous vous transmettrons les points essentiels de notre groupe de réflexion et les différentes pistes retenues.

Atelier 2

Actions de prévention des risques liés à la prise d'alcool

Frédéric Chapuis, doyen responsable du groupe santé, collège Sismondi et Véronique Bouhadouza-Von Lanthen, consultante et formatrice en prévention et promotion de la santé, SSEJ

Après une succincte présentation du groupe santé du Collège Sismondi, nous décrirons, dans un premier temps, les diverses actions menées dans le cadre d'un projet de prévention des risques liés à la prise d'alcool, durant l'année scolaire 2011-2012.

Ce projet est né de divers constats (situations d'alcoolisation dans le cadre scolaire ou extrascolaire) et de motivations personnelles des membres du groupe santé (inquiétudes, souci général d'améliorer la santé de nos élèves).

Nos objectifs prioritaires ont été les suivants :

- Inciter les jeunes à réfléchir aux situations qui les poussent à boire de l'alcool (mécanismes), tout en les informant des stratégies publicitaires poussant à en consommer (manipulation)
- Permettre d'acquérir des connaissances sur les effets et mésusages de l'alcool
- Renforcer la capacité à analyser les situations et à en évaluer les risques, ainsi que la confiance en soi pour prendre des décisions favorables à sa santé

Les diverses actions menées se sont adressées prioritairement aux élèves, tout en incluant autant que possible les enseignant-e-s, les parents, et la direction de l'école.

Pour tous les élèves de 2ème année, une demi-journée santé consacrée à la thématique (dont les divers ateliers vous seront présentés de manière plus détaillée) a été l'accroche centrale à laquelle se sont rattachés les éléments suivants, visant un élargissement (tant en termes de public que de durée) le plus cohérent possible :

- conférence destinée aux parents et aux enseignant-e-s
- expositions diverses dans le collège
- simulateur d'alcoolémie et de conduite
- apéritif sans alcool
- fête de l'Escalade sans alcool
- discussions constructives autour des sorties scolaires (direction + enseignants)
- discussions constructives autour des fêtes dans le parc (direction + association d'élèves)
- meilleur signalement (enseignant-e-s) et suivi (SSEJ) des élèves ayant consommé de l'alcool
- étude des drogues (dont l'alcool) en cours de biologie

Dans un deuxième temps, nous procéderons, sous forme d'analyse participative, à un retour sur les actions menées, dans une perspective d'ouverture, de partage, et d'enrichissement mutuels. Nous tenterons, sans tabou, de faire émerger les faiblesses et les potentialités, les limites et les prolongements possibles, les obstacles et les ressources. Nous essaierons ensemble d'approfondir la réflexion avec comme objectif prioritaire un renforcement des pratiques les plus efficaces.

Atelier 3

Les jeunes comme acteurs de la prévention en matière d'alcool

Groupe d'élèves de l'enseignement secondaire, membres de la Soupô, l'association des élèves du post-obligatoire genevois.

Objectif de l'atelier : Pouvoir aborder la problématique de l'alcool chez les jeunes ainsi que celle de l'alcool à l'école au travers d'un vécu et sous un nouvel angle de vue.

Dans cet atelier, la Soupô aborde la problématique de l'alcool chez les jeunes et l'influence que peuvent avoir les associations d'élèves sur la consommation de boissons alcoolisées.

Nous présenterons un concept de prévention contre l'alcool qui est actuellement en développement pour les prochains événements de la Soupô, et le mettrons en lien direct avec le cadre scolaire. L'atelier se déroulera selon le modèle suivant :

- 1) Présentation de la Soupô: La Soupô, au travers de ses diverses actions, a l'habitude de traiter la problématique de l'alcool chez les jeunes. Que ce soit au travers du bien connu cortège de l'Escalade, de la Fête des Matus ou encore dans des activités internes aux collèges, l'alcool et les jeunes sont souvent présents dans nos événements.
- 2) Introduction au concept de prévention de la Soupô: Nous avons décidé de créer un concept de prévention innovateur sur la base de nos expériences personnelles et associatives. Ce concept cherche à mettre en évidence les priorités des jeunes et à les utiliser à des fins de prévention. En tant que jeunes, nous-mêmes sujets à cette problématique nous avons décidé d'agir afin de pouvoir apporter ce qui sont pour nous des solutions satisfaisant les besoins et les envies de la majorité. Ce pour favoriser une consommation responsable.
- 3) Activités de mise en situation: Dans cette partie de l'atelier, les participant-e-s vivent trois expériences leur permettant de bien comprendre les priorités d'une majorité de jeunes en soirée. Le premier mini jeu permet de bien comprendre d'ou vient le besoin de sortie/soirée des jeunes.
- 4) Discussions sur les mises en situation: Une fois les deux priorités mises en évidence (le besoin de faire la fête et le besoin de le faire pour pas cher) et la relation faite avec les soirées, le nouveau concept de prévention est introduit. Ce concept propose la vente de l'alcool dans le milieu spécialisé à moindre prix (bars et surtout boites de nuit). L'influence directe sur la consommation d'alcool étant considérée comme faible, nous voyons donc l'alcool comme inévitable. Un alcool moins cher en établissement permet la diminution de la consommation d'alcool de grande surface et donc la diminution du "biturage express". De ce fait la consommation d'alcool est rendue plus responsable et surtout plus contrôlée car un barman peut à tout moment refuser le service. Les actions directement liées à l'école que nous proposons ne sont autres que d'encourager les directions à soutenir les associations d'élèves dans l'organisation de soirées.
- 5) Questions et débat: Cette dernière partie sera consacrée à l'interaction public-animateurs autour du concept présenté.

Mail : lasoupo@hotmail.com

Atelier 4

Renforcer la capacité des jeunes à faire face à la problématique de l'alcool

Représentant-e-s du groupe « Mieux vivre à Emilie-Gourd », Collège et Ecole de commerce Emilie-Gourd ; Laurence Stauffer-Cart et Daniela Cavadini, conseillères sociales, Evelyne Verheecke, formatrice-consultante en promotion et éducation à la santé et Myriam Fantazi, infirmière, SSEJ.

Ce projet de prévention spécifique à l'alcool s'inscrit dans un ensemble d'actions de promotion de la santé et du bien-être menées dans l'établissement par le groupe « Mieux vivre à Emilie-Gourd ».

Nous décrivons certains aspects de nos actions visant à renforcer des compétences clés chez les élèves.

Nous présenterons également, à titre d'exemple une tentative de modification du contexte scolaire (« mesure structurelle »), un protocole de « prise en charge de comportements problématiques en classe », réalisé les années précédentes sur la base de besoins exprimés par les enseignant-e-s ayant répondu au sondage de notre « groupe Mieux Vivre à Emilie-Gourd ».

Sur la base de cette présentation, un échange d'expériences prendra place, suite auquel nous aurons l'occasion d'élaborer ensemble des pistes d'action combinant les approches individuelles, collectives et structurelles de manière plus explicite.

Laurence Stauffer-Cart, laurence.stauffer@etat.ge.ch

Daniela Cavadini, daniela.cavadini@etat.ge.ch

Myriam Fantazi, myriam.fantazi@etat.ge.ch

Evelyne Verheecke, evelyne.verheecke@edu.ge.ch